

POURQUOI UN ACCUEIL DE LOISIRS ?

LE PROJET EDUCATIF DE LA COMMUNE

La commune de Nivillac, 4730 habitants en milieu rural, prend en compte les enfants et les jeunes durant leurs temps libres (périscolaires et extrascolaires) et s'est fixée les objectifs suivants :

Proposer des réponses liées aux besoins et difficultés des familles par la mise en place de structures d'accueil,

Donner à tous, les ouvertures sportives, culturelles et éducatives les plus larges possibles,

Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à la vie en collectivité (apprentissage de la citoyenneté),

Améliorer le cadre de vie périscolaire et extrascolaire des enfants.

Mise en place de moyens :

L'animation socioculturelle, durant le temps libre, s'inscrit bien dans la continuité de l'action éducative développée au service de l'enfant, en complémentarité à l'école et à la famille,

Favoriser l'accès à l'information pour que chaque jeune puisse faire ses propres choix quel que soit son âge,

Respecter la laïcité en permettant l'accueil de tous les enfants, quels que soient leur milieu et les convictions de leurs parents, en excluant toutes discriminations d'ordre racial, religieux, physique et moral,

Volonté de respecter les rythmes de vie de l'enfant par un aménagement adapté du temps et des espaces.



Accueil de Loisirs Pla et'copains

Vacances Automne 2022
Du 24 octobre au 04 novembre



Service Enfance/Jeunesse
1 rue des ajoncs
56130 NIVILLAC
02.99.90.82.12

enfancejeunesse@nivillac.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES

Accueil échelonné: 8h à 10h
Départ échelonné: 17h à 18h
Pré et post accueil: de 7h30 à 8h et de 18h à 18h30
Possibilité de manger à la cantine, sinon pause repas de 12h à 13h30

REPARTITION TRANCHES D'ÂGE

3/6 ans à la journée avec ou sans repas
6/10 ans à la journée avec ou sans repas

NE PAS OUBLIER...

Pour les 3/6 ans prévoir:

Une couverture, un petit coussin et le « doudou » pour la sieste ainsi que des affaires de rechange.
Nous vous demandons de bien vouloir marquer le nom de l'enfant sur ses affaires personnelles.

Pour tous les enfants :

Merci de prévoir une gourde

COMPOSITION EQUIPE

PEDAGOGIQUE

1 directrice diplômée BEATEP
1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans
1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
Les animateurs sont titulaires ou stagiaires BAFA ou diplômes équivalents

DATES INSCRIPTIONS Automne 2022

Habitants Nivillac et communes conventionnées : La Roche Bernard, Férel (pour les enfants scolarisés à l'école publique de Nivillac, à l'école Saint Louis de Nivillac, à l'école Sainte Thérèse et à l'école Saint Michel de La Roche Bernard), et Herbignac (**convention nominative**)
à partir du 10 octobre

Habitants des communes non conventionnées

à partir du 17 octobre

Aucune demande d'inscription ne sera prise en compte avant le 10 octobre 9h

Nous rencontrons des difficultés de recrutement, de ce fait il n'y aura pas d'accueil pour les ados/collégiens pendant cette période de vacances.

Seuls les 3/6 ans et les 6/10 ans pourront s'inscrire.
Nous vous remercions de votre compréhension.

TARIFS à partir du 1er septembre 2022

Habitants de Nivillac et communes conventionnées

Tranches	0-600€	601-850€	851-1050€	1051-1250€	≥1251€
Journée	4.90€	8.20€	9.30€	10.50€	11.65€
1/2 journée	2.45€	4.10€	4.65€	5.30€	5.95€
Repas	3.70€	3.70€	3.70€	3.70€	3.70€
Pré et post accueil *	0.49€	0.50€	0.51€	0.52€	0.53€
Au 1/4 heure					

Habitants communes non conventionnées

Tranches	0-600€	601-850€	851-1050€	1051-1250€	≥1251€
Journée	12.50€	16€	16.90€	18.10€	19.25€
1/2 journée	6.25€	7.90€	8.45€	9.10€	9.75
Repas	7.60€	7.60€	7.60€	7.60€	7.60€
Pré et post accueil	0.61€	0.61€	0.61€	0.61€	0.61€
Au 1/4 heure					

* Pré et post accueil: de 7h30 à 8h et de 18h à 18h30

ANNULATIONS

Pour toute annulation, vous avez jusqu'au lundi de la semaine A pour toutes les journées et repas de la semaine B. Passé ce délai, les journées et/ou repas seront facturés (sauf si présentation d'un justificatif d'absence)